



VILLE DU MUY
DÉPARTEMENT DU VAR

Hôtel de ville
4, Rue de l'Hôtel de ville
83490 LE MUY

04.94.19.84.24
info@ville-lemuy.fr
www.ville-lemuy.fr

Service Courrier
D.P.V.A

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

03 MAI 2024

ARRIVÉE

N°.....1230.....

SERVICE HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE

COURRIER ARRIVE LE : 10 MAI 2024

240510-11955
UN VOT 13/5/24
6 EX.

*Monsieur Richard STRAMBIO
Président de DPVa
Square Mozart
CS 90 129
83 004 DRAGUIGNAN Cedex*

Le Muy, le 29 AVR. 2024

*Pôle Urbanisme, Habitat et Développement Economique
LB/CP/MA/JM/2024*

Objet : ZAC de l'écoquartier des Cadenades – avis de la MRAe – réponse du SEVE

Monsieur Le Président,

Je reviens vers vous dans le cadre du projet de la Zone d'Aménagement Concerté de l'écoquartier des Cadenades, et plus particulièrement au sujet des questions émises par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale PACA au sujet de la capacité de l'alimentation en eau potable du futur projet.

A la suite des engagements pris par le Syndicat de l'Eau du Var Est dans le cadre de l'accord cadre Verdon – Saint-Cassien de 2010, le SEVE a mis en exploitation le champ captant du Couloubrier sur la commune du Muy, lequel a une production maximale pouvant atteindre 250 l/s.

De plus, depuis 2020, une nouvelle tranche de l'usine de potabilisation du Muy a été mise en service, afin d'augmenter la production de 150 l/s, issue du Verdon au travers d'un contrat de vente établi avec la société du Canal de Provence.

Ce sont ainsi 400 l/s supplémentaires qui sont désormais disponibles sur l'usine de potabilisation du Muy.

Par conséquent, le SEVE sera en mesure de répondre aux besoins liés à l'augmentation de la population engendrée par le projet de ZAC.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

*Le Maire,
Liliane BOYER*